

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**Arrêté du 14 mars 2024 fixant au titre de l'année 2024 la répartition par académie des postes offerts aux concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), seconds concours internes et seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles**

NOR : MENH2404543A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 14 mars 2024 :

I. – Le nombre total de postes offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles, au titre de l'année 2024, fixé à 9 885 postes, est réparti ainsi qu'il suit :

- concours externe : 7 917 postes ;
- concours externe spécial (langues régionales) : 162 postes ;
- troisième concours : 1 199 postes ;
- second concours interne : 581 postes ;
- second concours interne spécial : 26 postes.

II. – La répartition académique des postes à pourvoir au concours externe et au concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles, au titre de l'année 2024, est fixée ainsi qu'il suit :

Académies	Postes offerts au concours externe	Postes offerts au concours externe spécial (langues régionales)
AIX-MARSEILLE	385	
AMIENS	220	
BESANÇON	134	
BORDEAUX	256	28
CLERMONT-FERRAND	78	
CORSE	20	20
CRÉTEIL	1 037	
DIJON	154	
GRENOBLE	338	
GUADELOUPE	24	2
GUYANE	152	4
LILLE	515	
LIMOGES	72	
LYON	435	
MARTINIQUE	19	1
MAYOTTE	114	
MONTPELLIER	271	13
NANCY-METZ	264	1

Académies	Postes offerts au concours externe	Postes offerts au concours externe spécial (langues régionales)
NANTES	173	2
NICE	274	
NORMANDIE	318	
ORLÉANS-TOURS	266	
PARIS	215	
POITIERS	131	
REIMS	129	
RENNES	112	28
RÉUNION	133	1
STRASBOURG	135	52
TOULOUSE	313	10
VERSAILLES	1 230	

III. – La répartition académique des postes à pourvoir au troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, au titre de l'année 2024, est fixée ainsi qu'il suit :

Académies	Postes offerts au 3 <sup>e</sup> concours
AIX-MARSEILLE	20
AMIENS	22
BESANÇON	5
BORDEAUX	24
CLERMONT-FERRAND	10
CORSE	3
CRETEIL	398
DIJON	18
GRENOBLE	90
GUADELOUPE	3
GUYANE	6
LILLE	30
LIMOGES	3
LYON	45
MARTINIQUE	3
MONTPELLIER	39
NANCY-METZ	23
NANTES	20
NICE	33
NORMANDIE	8
ORLEANS-TOURS	25
PARIS	35

Académies	Postes offerts au 3 <sup>e</sup> concours
POITIERS	18
REIMS	12
RENNES	10
RÉUNION	28
STRASBOURG	46
TOULOUSE	6
VERSAILLES	216

IV. – La répartition académique des postes à pourvoir au second concours interne et au second concours interne spécial de recrutement de professeurs des écoles, au titre de l'année 2024, est fixée ainsi qu'il suit :

Académies	Postes offerts au second concours interne	Postes offerts au second concours interne spécial
AMIENS	16	
BESANÇON	3	
BORDEAUX	10	2
CLERMONT-FERRAND	12	
CORSE	1	1
CRETEIL	155	
DIJON	6	
GRENOBLE	28	
GUADELOUPE	1	
GUYANE	68	
LILLE	15	
LYON	20	
MARTINIQUE	2	
MAYOTTE	51	
MONTPELLIER	14	
NANCY-METZ	7	
NICE	23	
NORMANDIE	4	
ORLÉANS-TOURS	13	
PARIS	10	
POITIERS	6	
REIMS	9	
RENNES	4	4
RÉUNION	8	
STRASBOURG		18
TOULOUSE	5	1
VERSAILLES	90	